



Octobre 2019 - n°2019-145

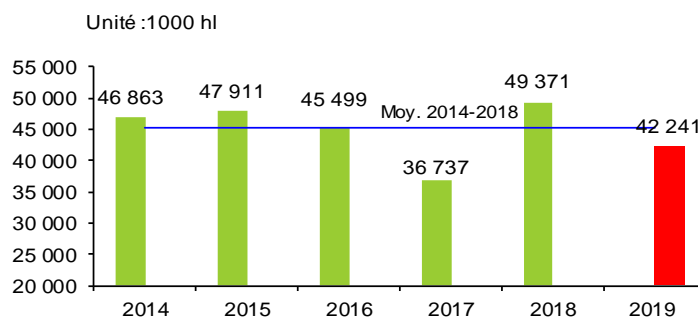
Infos rapides

Viticulture 3/4

Une production viticole 2019 estimée, au 1er octobre, à 42,2 millions d'hectolitres

Selon les estimations établies au 1er octobre 2019, la production viticole s'établirait, en 2019, à 42,2 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 14 % à celui de 2018 et de 7 % à celui de la moyenne des cinq dernières années. Le gel localisé de printemps, la coulure, le millerandage, puis la canicule et la sécheresse estivale concourent à la diminution de la production. Les vendanges, qui ont débuté en septembre dans la plupart des vignobles, se déroulent dans des conditions sanitaires favorables.

Production nationale viticole estimée au 1er octobre 2019



Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures



Les prévisions de récolte pour 2019 ont été arrêtées au 1^{er} octobre. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après fin septembre et d'influer sur la récolte finale. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Estimations de récolte au 1^{er} octobre

Les faits marquants

Production viticole 2019 confirmée inférieure à celle de 2018 et à la moyenne

Selon les estimations au 1^{er} octobre 2019, la production viticole 2019 s'établirait à 42,2 millions d'hectolitres.

La récolte viticole 2019 serait inférieure de 14 % à celle de 2018, qui avait bénéficié de conditions climatiques favorables à la floraison et à la formation des raisins. Elle devrait être l'une des plus basses des cinq dernières années, avec la récolte 2017, historiquement réduite par un gel de grande ampleur.

Après un gel printanier dans certains vignobles, la floraison de nombreux vignobles s'est déroulée dans des conditions climatiques défavorables (humidité et basses températures), conduisant à de la coulure (chute des fleurs ou des jeunes baies) et parfois du millerandage (baies de petite taille ou de taille inégale). Les bassins de la façade Ouest du pays ont été les plus touchés.

Puis les épisodes caniculaires de juin et juillet ont affecté de manière plus prononcée certains

départements du Midi, comme le Gard, l'Hérault ou le Var, occasionnant des brûlures de grappe et des pertes de production. La réserve en eau des sols, déjà déficitaire au 1^{er} juillet par rapport à la moyenne sur 30 ans, s'est amenuisée tout au long de l'été. Les quelques précipitations en août et septembre ont été insuffisantes et trop tardives dans la majorité des départements viticoles. L'aggravation de cette sécheresse jusqu'aux vendanges, associée à des températures élevées, accentue la baisse de production, notamment dans les bassins viticoles méditerranéens.

Avec des températures estivales élevées et un stress hydrique important, la pression des maladies a été modérée dans la plupart des vignobles, comparée à 2018.

Au 1^{er} octobre, les vendanges sont bien entamées, voire presque terminées dans les vignobles méditerranéens.

Les indicateurs

Une récolte 2019 estimée au 1^{er} octobre à 42,2 millions d'hectolitres

Estimation de récolte viticole au 1er octobre 2019

Unité : 1000 hl

Catégories de vins	Moy (*)	2018	2019	2019/2018	2019/Moy (*)
Vins AOP	20 948	22 412	19 654	-12%	-6%
Vins pour eaux-de-vie	8 465	9 844	7 809	-21%	-8%
Vins IGP	12 335	12 661	11 590	-8%	-6%
Autres vins (dont vins sans IG)	3 529	4 454	3 189	-28%	-10%
TOTAL VINS	45 276	49 371	42 241	-14%	-7%

(*) moyenne des années 2014 à 2018

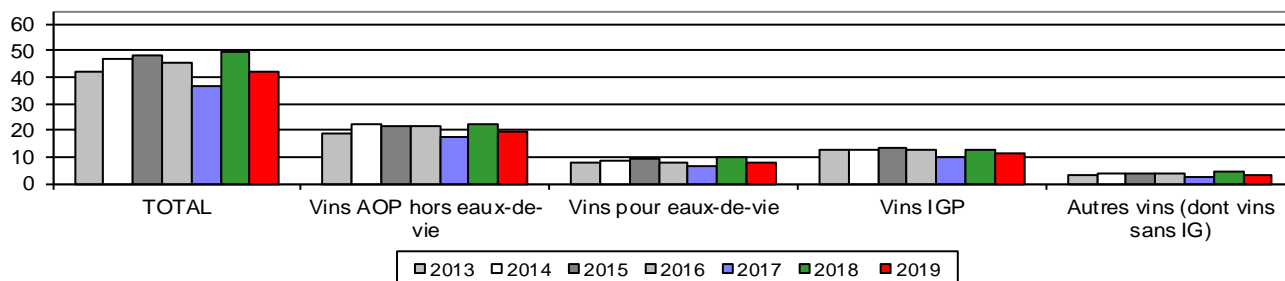
Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures

Mise en perspective

La récolte 2019 parmi les plus petites récoltes des dernières années

Évolution de la production française au 1er octobre 2019, par catégorie de vin

Unité : millions d'hl



Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures

Situations des bassins

Les faits marquants

L'aggravation de la sécheresse accentue la baisse de la production

En **Champagne**, les vendanges s'achèvent. L'échaudage, conséquence de la canicule, a touché 10 % des surfaces du vignoble, ce qui a conduit à un fort millerandage. Les intempéries de printemps (gel et grêle) n'ont eu qu'une faible incidence sur la production du bassin. La production est prévue en baisse sur un an.

En **Bourgogne**, la sécheresse estivale conduit à revoir la production à la baisse. Le gel dans le Mâconnais, la grêle dans le Chalonnais, la coulure et le millerandage ont frappé le vignoble. La Saône-et-Loire est le département le plus touché, avec de petites grappes et des raisins de petite taille. En **Beaujolais**, le millerandage puis la grêle et l'échaudage ont touché le vignoble. La production du bassin Bourgogne-Beaujolais est prévue en nette baisse par rapport à la moyenne quinquennale.

En **Alsace**, la moitié du vignoble est vendangé. La coulure et la sécheresse ont touché le vignoble. La production est prévue en baisse comparée à celle de 2018.

En **Savoie**, la récolte a commencé le 18 septembre, dans de bonnes conditions sanitaires. Dans le **Jura**, le gel a causé des pertes élevées au vignoble.

Dans le **Val de Loire**, les vendanges sont bien entamées. Le gel printanier puis la coulure, le millerandage, l'échaudage et la sécheresse ont entamé le potentiel de production, notamment en Pays de Loire. L'état sanitaire du vignoble est préservé. La production est prévue en baisse par rapport aux années précédentes.

Dans les **Charentes**, les vendanges ont débuté vers la mi-septembre. Le gel puis la coulure et le millerandage

ont affecté la production, prévue en baisse. L'aspect sanitaire est préservé.

Dans le **Bordelais**, la récolte est en cours. La canicule accentue les baisses de rendement. Une partie du vignoble est impactée par le gel de printemps ou par la grêle. La production serait inférieure à celle de 2018. Dans le reste du **Sud-Ouest**, les vendanges sont entrées dans leur seconde moitié. La sécheresse amoindrit les rendements, notamment dans le Gers. Les différents épisodes climatiques (gel, coulure et grêle au printemps, puis canicule en été) ont pénalisé le potentiel de production de nombreux vignobles. L'état sanitaire du vignoble est satisfaisant.

En **Languedoc et Roussillon**, les vendanges sont presque achevées. La sécheresse dans la plupart des départements conduit à revoir à la baisse la production, estimée inférieure à celle de 2018 et à la moyenne quinquennale. La production du Gard est celle qui chute le plus, alors que celle de l'Aude est la moins impactée, avec des précipitations estivales bénéfiques à l'Ouest du département. Les épisodes caniculaires ont occasionné des grillures sur grappes avec des pertes de production, essentiellement dans le Gard et l'Hérault. Le gel a touché fortement la plaine gardoise au printemps.

Dans le **Sud-Est**, les vendanges ont commencé un peu en retard par rapport à 2018. La production est revue à la baisse depuis août en raison de l'accentuation de la sécheresse, notamment en Ardèche. La production est cependant prévue proche de celle de 2018, mais inférieure au niveau moyen.

En **Corse**, malgré des précipitations tardives, la sécheresse et le millerandage entament la production.

Les indicateurs

Une production 2019 en baisse sur un an, sauf dans le Sud-Est

Estimation de récolte par vignoble au 1er octobre 2019 (*)

Unité : 1000 hl

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moy (****)	2018	2019	2019/2018	2019/Moy	Moy (****)	2018	2019	2019/2018	2019/Moy
Champagne***	2 623	3 415	2 526	-26%	-4%	2 309	2 660	2 199	-17%	-5%
Bourgogne - Beaujolais	2 383	2 860	1 926	-33%	-19%	2 278	2 719	1 847	-32%	-19%
Alsace	1 098	1 293	1 020	-21%	-7%	1 058	1 208	990	-18%	-6%
Savoie	114	133	116	-13%	3%	100	112	101	-10%	0%
Jura	84	122	60	-51%	-28%	79	121	60	-51%	-24%
Val de Loire	2 655	3 359	2 410	-28%	-9%	2 142	2 514	2 024	-19%	-6%
Charentes	8 570	9 933	7 935	-20%	-7%	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	3 568	3 875	3 466	-11%	-3%	1 154	1 177	1 083	-8%	-6%
Bordelais	5 437	5 534	5 212	-6%	-4%	5 113	5 263	4 992	-5%	-2%
Languedoc-Roussillon	12 366	12 683	11 500	-9%	-7%	2 633	2 702	2 346	-13%	-11%
Corse	332	338	320	-5%	-4%	85	83	89	6%	4%
Sud-Est	5 374	5 084	5 110	1%	-5%	3 470	3 290	3 421	4%	-1%

(*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble - ns : non significatif

(**) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies

(***) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies

(****) moyenne des années 2014 à 2018

Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures

Méthodologie

Les estimations du SSP concernant la production de vin en 2019 sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la DGDDI.

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte également de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (entre parenthèse, les 37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production de l'ensemble de ces départements représentait 98,5 % de la production nationale de 2018.

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:
Juillet - août - octobre - novembre

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Laurent Bernadette
Véronique Bouchard-Aerts

Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)